

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**

Séance du : 26 septembre 2011

Convocation du : 19 septembre 2011

Objet : Chenil/ fourrière de Veynes. Participation financière des nouvelles collectivités.

L'an deux mille onze, le vingt six septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Bermond

Etaient présents : R.Fournel, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle,
JM Bermond, R.Basset, M. Barbet, M.Rosenstiel, M. Chautant,
JC Salles, G. Garcin, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : M. Barthélemy, A.Chevalier, F.Reynaud, F. Roux, F.Record,
C. Dargot remplacée par N.Lombard, G. Pitaval remplacé par Christine Souci

Le Vice-Président Jean-Louis Pelloux rappelle aux conseillers communautaires le partenariat établi pour la réalisation du chenil/ fourrière formalisé par une convention signée par chaque EPCI ou commune associé avant le démarrage des travaux.

A ce jour, se manifestent des communes qui souhaitent accéder au service fourrière. Dans l'objectif de respecter l'égalité de traitement entre tous les utilisateurs de la fourrière, le bureau de la Communauté de Communes des Deux Buëch propose de faire participer les collectivités demandeuses, à la construction de l'équipement, sur la base de 2 €/ habitant.

Le Vice-Président soumet cette proposition aux conseillers communautaires.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité, charge le Président des démarches administratives correspondantes et l'autorise à signer les conventions avec les collectivités demandeuses.

votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Oze, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-201110926-2011_87-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2011
Publication : 30/09/2011

Pour le Président

Le Président - Michel Mescle

